

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE DJOUGOU-PÉHUNCO-KÉROU-BANIKOARA**

**SÉLECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA RÉALISATION DES AUDITS ANNUELS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES EXERCICES 2024 A 2026 ET L'AUDIT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN A PARAKOU (PTU)**

Secteur : Transports

Financement	N°	Instrument	Référence
	1	Prêt BAD	2000200003551
	2	Prêt AGTF	5050200000601
	3	DON UE-AITF	5580155000701



N° d'Identification du Projet : P- BJ-DB0-017 / P-BJ-DB0-020

Référence de l'avis : PI\_DO-IRA\_95624

AMI n° 018 /SIRAT/PRMP/DP-IROA/CSEPR-BAD/SSE/SPM/S-PRMP du 19/11/2024

Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, de Africa Growing Together Fund de Chine (AGTF) et de European Union Africa Infrastructure Trust Fund (EU-AITF) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces *prêts et don* pour financer le contrat de *services d'un consultant individuel pour la réalisation de l'audit annuel de performance environnementale et sociale des exercices 2024 à 2026 du projet et également pour la réalisation de l'audit de la mise en œuvre du PAR du Projet de Transport Urbain à Parakou (PTU) dont la clôture est déjà intervenue.*

Les services prévus au titre de ce contrat portent sur la réalisation de l'audit annuel de performance environnementale et sociale du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara : section Djougou-Péhunco-Kérou-PK 183+980. Cet audit consistera à évaluer le niveau de conformité du projet aux exigences environnementale et sociale applicables. Il portera spécifiquement sur l'évaluation du degré de conformité avec les dispositions des accords de financement, y compris les législations, réglementations, normes et procédures nationales, les exigences environnementales et sociales de la Banque, de la République du Bénin et les bonnes pratiques du secteur des projets d'infrastructures routières. L'audit identifiera les non-conformités, les bonnes pratiques et les lacunes, et recommandera des mesures correctives. La période de mise en œuvre de la mission est de trois (03) ans soit les années 2024, 2025 et 2026. Les audits porteront sur la performance environnementale et sociale du *projet pour chacune des années 2024, 2025 et 2026 et des contrats des travailleurs.*

Aussi, le Consultant Individuel recruté se chargera-t-il de réaliser l'audit de mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du Projet de Transport Urbain à Parakou. Cet audit consistera à évaluer le niveau de conformité du projet aux exigences sociales applicables.

Le champ des audits va couvrir la zone d'intervention du projet comprenant la zone des travaux, les indemnisations des Personnes Affectées par le Projet (PAP) en vue de la libération des emprises, les installations annexes, les ouvrages, le milieu humain (personnel, voisinages immédiats), les travailleurs de l'entreprise, le fonctionnement du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et la prise en compte des populations riveraines, les activités connexes et la zone élargie comprenant les milieux biophysique et humain des localités concernées par les deux projets.

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

La durée totale annuelle par mission est estimée à **trente (30) jours**.

. Les consultants intéressés doivent fournir les informations en langue française indiquant leur qualification, expérience et capacité technique à pourvoir exécuter lesdits services notamment les diplômes et curriculum vitae : certificats de service fait et ou Attestation de bonne exécution.

Le consultant recherché pour être sélectionné doit répondre aux exigences minimales suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau universitaire (BAC+5/ Master au moins) en sciences de l'environnement, en sciences sociales ou équivalent ;
- avoir au moins dix (10) années d'expérience générale en gestion des aspects environnementaux et sociaux ;
  - avoir participé à cinq (05) missions en matière de suivi, mise en œuvre et/ou d'audit des questions de réinstallation des populations affectées par des projets ou d'audit de performance environnementale et sociale de divers projets ;
  - avoir participé à deux (02) missions d'audit environnemental et social dont (01) dans le domaine de projets d'infrastructures et un (01) pour des projets routiers financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres les Banques Multilatérales de Développement ;
  - avoir participé à deux (02) missions d'audit du PAR dont (01) dans le domaine de projets d'infrastructures et un (01) pour des projets routiers financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement ;
  - avoir géré ou participé à deux (02) missions de mise en œuvre d'activités de réinstallation et du suivi de la réinstallation dont (01) dans le domaine de projets d'infrastructures et un (01) pour des projets routiers financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement (BMD).
  - avoir une (01) expérience spécifique dans l'élaboration des PAR des projets de développement financés par la BAD ou la Banque mondiale ;
  - disposer de deux (02) expériences dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES), Plan d'Action et de Réinstallation (PAR) dont (01) dans le domaine de projets d'infrastructures et un (01) pour des projets routiers financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement (BMD).
  - avoir une connaissance approfondie du Système de Sauvegarde Intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement (BAD);
  - avoir une bonne connaissance des règles en matière de sauvegarde environnementale et sociale en Afrique subsaharienne serait un atout.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

L'évaluation des curricula vitae des consultants se fera sur la base des critères de sélection ci-après :

N°	Critères	Pondération
1.	<b>Qualification Générale du Consultant</b>	<b>25 points</b>
1.1	Formation : diplôme en sciences de l'environnement, en sciences sociales ou équivalent.	10 points
1.1.1	Niveau Bac+5	10
1.1.2	Niveau en dessous de Bac+5 ( <b>Disqualifié</b> )	-
1.2	Expériences générales en gestion/évaluation des aspects environnementaux et sociaux	10 points
1.2.1	Inférieur à dix (10) ans	00
1.2.2	Egale à dix (10) ans	05
1.2.3	Supérieur à dix (10) ans = 01 point/année supplémentaire au-delà de 10 ans (pour un maximum de 05 points)	05
2	<b>Expériences spécifiques relatives aux prestations à réaliser</b>	<b>75 points</b>
2.1	Expérience (missions similaires) en matière de suivi, mise en œuvre et/ou d'audit des questions de réinstallation des populations affectées par des projets ou d'audit de performance environnementale et sociale de divers projets ( <b>1 point par mission</b> )	05 points
2.2	Expérience (deux missions similaires) en matière d'audit environnemental et social:  - Mission dans le domaine des infrastructures : ( <b>10 points</b> ) - Mission dans le domaine routier financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement: ( <b>15 points</b> )	25 points
2.3	Expérience (deux missions similaires) en matière missions d'audit du PAR :  - Mission dans le domaine des infrastructures : ( <b>08 points</b> ) - Mission dans le domaine routier financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement : ( <b>12 points</b> )	20 points
2.4	Expérience (mission similaire) en gestion ou participation aux missions de mise en œuvre d'activités de réinstallation et du suivi de la réinstallation de projets :  - Mission dans le domaine des infrastructures : ( <b>04 points</b> ) - Mission dans le domaine routier financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement : ( <b>06 points</b> )	10 points.
2.5	Expérience (mission similaire) dans l'élaboration des PAR des projets de développement :	10 points

96

N°	Critères	Pondération
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission dans le domaine des infrastructures : <b>(04 points)</b></li> <li>- Mission dans le domaine routier financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement: <b>(06 points )</b></li> </ul>	
2.6	<p>Expérience (mission similaire) dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES), Plan d'Action et de Réinstallation (PAR) de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission dans le domaine des infrastructures : <b>(02 points)</b></li> <li>- Mission dans le domaine routier financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement: <b>(03 points )</b></li> </ul>	05 points
<b>3</b>	<b>Connaissance de la région</b>	<b>05 points</b>
3.1	Au moins deux (02) des missions similaires ci-dessus ont été conduites en Afrique subsaharienne <b>(2,5 points par mission)</b>	05 points

Les Banques Multilatérales de Développement sont : la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale (BM), la Banque Islamique de Développement (BID) ; la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ; la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Interaméricaine de Développement, la Banque Asiatique de Développement.

La note minimale requise pour être éligible est de **75 points/100**.

Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus sera invité à négocier un contrat. En cas d'égalité, les candidats seront départagés par le nombre d'expériences spécifiques dans les sous-critères 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5 et 2.6. Celui qui aura réuni le plus grand nombre d'expériences spécifiques sera priorisé.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires à l'une des adresses mentionnées ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h00 à 12h30 minutes et de 15h00 à 17h30minutes (heure locale).

**SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP) DE LA SOCIETE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SIRAT) ; 4ème étage bureau B57 de l'immeuble SCI Trait d'Union, vons Obama Beach, Quartier Ahwanlèko Plage : 04 BP 1109 Cotonou Bénin, ou par courriel E-mail : prmp@sirat.bj ; cseprbad.acquisitions@gmail.com**

Les curriculum vitae accompagnés des documents justificatifs peuvent être envoyées par courrier électronique ou déposées en trois exemplaires (avec une version numérique sous format pdf) dont un original, sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 11 / 12 / 2024 à 10h00 (**heure locale : GMT+1**) et porter expressément la mention « *Avis à manifestation d'intérêt relatif à la sélection d'un consultant individuel pour la réalisation de l'audit de performance environnementale et sociale des exercices 2024 à 2026 du projet d'aménagement et de bitumage de la route cotonnière Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara et l'Audit de la mise en œuvre du PAR du Projet Transport Urbain à Parakou (PTU)* ».

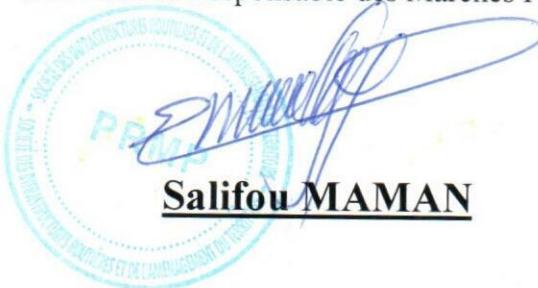
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)  
A l'attention de Mr **MAMAN Salifou**

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) ; 4<sup>ème</sup> étage bureau B 57 de l'immeuble SCI Trait d'Union, vons Obama Beach, Quartier Ahwanlèko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin, Tel : (+229) 97 48 70 55, E-mail : [prmp@sirat.bj](mailto:prmp@sirat.bj), [cseprbad.acquisitions@gmail.com](mailto:cseprbad.acquisitions@gmail.com).

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le même jour, soit le **14/12/2024 à partir de 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1)**, dans la salle de réunion de la SIRAT SA sise dans l'immeuble "Sci Trait d'union", rue Obama Beach, quartier Ahwanleko.



La Personne Responsable des Marchés Publics



**Salifou MAMAN**